

D)AUTRES ACTIVITES

D1) SERVICES DE CAISSE

Trois tendances caractérisent les évolutions sur le traitement de la monnaie fiduciaire:

a) l' introduction de nouvelles technologies qui ont une repercussion négative sur les effectifs. De modernes machines de petite, moyenne et large taille ont été établies dans les BCNs à propos de l'introduction de l'euro fiduciaire. La même tendance est confirmée dans les BCNs hors de l' Eurosysteme mais dans une mesure limitée. Ces machines comptent et trient des billets de banque automatiquement et les distinguent aux billets usés qui doivent être détruits, aux billets contrefaits et aux billets à la bonne situation qui sont lancés de nouveau à la circulation. De modernes machines trient aussi automatiquement des pièces de monnaie tandis que d'autres machines détruisent les pièces retirées définitivement de la circulation

b) une tendance de centralisation du comptage et du triage qui se sont limités graduellement à un ou plusieurs centres situés dans de grandes villes. Certaines fois, cette pratique aboutit à la fermeture des succursales ou à leurs transformation en bureaux de représentation. C' est le cas en Belgique, Royaume uni, Allemagne, aux pays scandinaves, aux Pays-Bas, au Portugal et partiellement en France et en Grèce

c) une large intervention des banques commerciales et des transporteurs privés de fonds à la procédure de stockage, de triage et de transport de la monnaie fiduciaire. C' est le cas au Danemark, aux pays scandinaves, au Royaume uni et dans beaucoup d' autres pays européens. La Deutsche Bundesbank a décidé de transférer le comptage et le triage des billets de banque aux firmes privées tandis que la Nederlandsche Bank a décidé de transférer, à partir de 2008, la plus grande partie de la même activité aux compagnies privées.

Toutefois, il y a des banques centrales qui ont développé leur service de caisse en faveur du secteur bancaire, comme la Banque Nationale de Belgique et la Banque de Grèce et autres BCNs qui gèrent des «currency centres». Elles offrent des services de qualité aux banques et aux autres établissements de crédit.

D2) BANQUIER DE L' ETAT

La plupart de BCNs offrent des services au gouvernement de leur pays et aux entités publiques: gestion des comptes courants et facilités de règlement, gestion de la dette publique, émission et remboursement des titres et des coupons d' Etat, circulation et traitement des pièces de monnaie pour le compte du Ministère des finances, services de caisse et de titre aux instances publiques régionales et aux entreprises et organisations publiques, exécution des paiements et des activités de change en faveur de l' Etat et des entités publiques, dépositaire des titres d' Etat. Toutefois, il y a des cas où des BCNs ont perdu la gestion de la dette d' Etat qui a été transférée à une agence autonome assujéti au Ministère des finances. On trouve ce développement négatif au Royaume uni avec le Bureau de gestion de la dette, en Islande avec l' Agence de gestion de la dette et en Portugal avec le Bureau de gestion de la dette. En Grèce aussi un Bureau de gestion de la dette a été créé mais la Banque de Grèce continue à offrir des services de paiement à ce Bureau.

Parmi les services remarquables offerts à l'Etat et aux entités publiques par les BCNs on distingue:

- **Banque de Grèce:** Marché secondaire électronique des titres d'Etat, gestion d'une part de réserves des caisses de sécurité sociale et de la Caisse grecque pour la protection des dépôts bancaires.
- **Banque Nationale de Bulgarie:** Marché secondaire électronique des titres d'Etat.
- **De Nederlandsche Bank:** Garanties des crédits aux exportations et aux importations: contribution à la réassurance des risques de paiement de change, services consultatifs au Ministère des finances pour la gestion de ce Fonds.
- **Banque Nationale de Belgique:** gestion du Fonds des Rentes qui intervient au marché secondaire des titres d'Etat.
- **Banque de Norvège:** gestion des investissements du Fonds de pétrole pour le compte du Ministère des finances et du Fonds d'assurance de pétrole pour le compte du Ministère du pétrole et de l'industrie.
- **Banque de France:** Secrétariat des commissions de surendettement.
- **Banque d'Italie:** Services de caisse pour les agences d'impôt du Ministère des finances et à travers l'UIC surveillance contre l'usure.

L'article 104 du Traité interdit aux BCNs d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions de l'UE, gouvernements centraux et autres autorités publiques.

D3) SERVICES RENDUS AUX BANQUES

Nous avons déjà vu les prestations des BCNs aux banques en ce qui concerne leur rôle comme banquiers du système bancaire. Ici, nous insistons aux diverses Centrales et Fichiers qui avertissent les banques commerciales et les autres établissements de crédit du surendettement des clients et des incidents des paiements:

- **Centrales de risques,** qui centralisent le total des ouvertures de crédit d'un particulier ou d'une entreprise vers le système bancaire et les établissements de crédit: Banque Nationale de Belgique, Banque d'Italie, Deutsche Bundesbank, Banque de Portugal, Banque Nationale de République tchèque, Banque de Lettonie, Banque Nationale de Roumanie, Banque Nationale de Bulgarie et Banque Nationale de Serbie.
- **Fichiers nationaux des incidents de remboursements des crédits aux particuliers:** Banque de France, Banque Nationale de Roumanie, Banque Nationale de Belgique.
- **Fichier central des chèques** et Fichier national des chèques irréguliers: Banque de France, Banque de Portugal, Banque Centrale de Chypre.
- **Fichier Bancaire des Entreprises:** Banque de France (FIBEN), Banque Nationale de Serbie.

D4) SERVICES RENDUS AUX PARTICULIERS ET ACTIVITES COMMERCIALES

On trouve les services suivants d' un intérêt général rendus aux particuliers:

- **Services des plaintes:** traitement des plaintes des clients vis-à-vis les banques: Banque d' Espagne.
- **Fichiers des incidents de paiement aux particuliers:** Banque de France, Banque Nationale de Belgique, Banque Nationale de Roumanie.
- Secrétariats des commissions de **surendettement:** Banque de France.
- Banques de données pour la protection des consommateurs: **Info banque** à la Banque de France et pour des données macroéconomiques et bancaires: **Belgostat** à la Banque Nationale de Belgique.

Il y a encore dans une mesure limitée des **activités commerciales** dans certaines BCNs:

- achat et vente du change et des devises: Banque de Grèce, Banque d' Italie, Banque Nationale de Pologne, Banque Nationale de République tchèque, Banque de Lettonie, Banque Nationale de Roumanie, Banque Nationale de Bulgarie et Banque Centrale de Monténégro.
- Crédits documentaires et encaissement des valeurs: Banque de Grèce, Banque Nationale de Serbie, Banque Centrale de Malte.
- Vente des pièces commémoratives: presque dans la plupart de BCNs.
- Location des coffres-forts, comptes de dépôt et de titre: dans une mesure limitée à la Banque de France.

D5) SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

On distingue les services aux entreprises ou organisations publiques pour lesquels nous avons déjà parlé au Chapitre C2. En ce qui concerne les services rendus aux entreprises privées nous notons:

- Les **Centrales des bilans** qui analysent sur la base des bilans et des comptes annuels la situation économique et financière de l' entreprise et font des regroupements par secteur d'activité: Banque Nationale de Belgique, Banque d'Espagne, Banque de Portugal et pour des raisons exclusivement internes Deutsche Bundesbank et Banque de Grèce.

La Base de données BACH (Banque pour les comptes harmonisés des companies), gérée par la Direction générale II de la Commission européenne, contient de l' information économique et financière concentrée par secteur d'activité économique et éditée par des compagnies aux 12 Etats membres de l' U.E (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Espagne, Pays Bas, Italie, Portugal, Royaume uni, et Suède), les Etats Unis et au Japon.

- Cotation des entreprises: Banque de France, Deutsche Bundesbank, Banque d'Espagne et Banque Nationale d'Autriche.
- Outils d' analyse et d' aide au diagnostic financier: Expertises GEODE, SEF, ANVAR à la Banque de France.
- Avis technique dans le cadre de divers processus d'attribution de primes par les collectivités locales ou territoriales: Banque de France.

D6) STATISTIQUES - ETUDES - RECHERCHES DE CONJONCTURE

C' est le domain privilégié pour les BCNs qui disposent des départements de statistique et de recherche efficaces et bien documentés.

- Toutes les BCNs collectent, analusent et publient des statistiques bancaires, monétaires, de change, financières et économiques. Elles constituent aussi la balance des paiements du pays sauf la Banque d' Engleterre et certaines BCNs de pays scandinaves.
- Toutes les BCNs effectuent des recherches plutôt économiques mais aussi des études financières, bancaires et relatives au budget et aux finances du Trésor.
- Certaines BCNs effectuent et publient des recherches de conjoncture régionale comme la Banque d' Engleterre, Banque de France, Banque Nationale de Belgique, Banque d' Italie, Banque de Grèce, Banque Nationale de Suisse.